

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	J E E P	C J - 7 (Moteur V-8 / 304 cu.in. 2 bbl.)	CH 0445 08

Constructeur	AMC JEEP CORPORATION, Southfield, Michigan (USA)
Identification	"J., 95EH" préfixe au No du châssis désignation complémentaire "RENEGADE" ou "GOLDEN EAGLE" = variantes de l'aménagement
Plaquette constructeur	à gauche, sur l'avant, dans le compartiment du moteur
N° du châssis	à droite, à l'avant latéralement sur le longeron (frappé par l'importateur)
Identification du moteur	"H" à droite, à l'avant en haut sur le bloc, à côté de la pompe à eau
Importateur principal	RAMPY MOTORS INC., 3007 Berne
Véhicule homologué	J9A93 EH 817 266

Châssis	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 4
Direction	mécanique, sur demande assistance hydraulique
Transmission	automatique + boîte complémentaire route/terrain
Nombre de vitesses	3 x 2 Entraînement toutes roues **)
Frein de service	hydraulique, 2 circuits, AV=disques/AR=exp.internes, sur demande avec assistance par dépression, AR= soupape proportionnelle
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur les roues arrière
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire, pédale
Ralentisseur	—
Contrôle 2 circuits	par différence de pression; lampe-témoin combinée

Moteur	JEEP	Type	304 / 2 bbl. (H)
Marque	V	Temps	4
Construction	B	Position	avant
Carburant	eau	Nombre cylindres	8
Refrigidissement	95,25	Course	87,376
Alésage	4978	CV-impôt	25,35
Cylindrée	92	à l/min	3200
Puissance en kW	125 CV	Bruit à proximité	87 dB/A à l/min 2400 x)
CV	—	Silencieux	1 = 355 x 215 x 120 mm
Bruit à proximité	—	Mesure des gaz	CO 0,3% à 750 t/min *
Silencieux	—	Déparasitage	OCB annexe B, chiffres 3 + 4 = D

Carrosserie	
Nombre de portes	ouverte avec capote ou pavillon 2 +)
Ceintures sécurité	SAE-J-4c sous abdomin. Indic. vitesse km/h
Cale	Rétroviseurs gauche/droite
Antivol	Attelage sur demande
Verrouillage de la direction	—
Nombre de places	1 4 av 2 centre ar 2
Dimensions	
Longueur	intérieur 3950 Empattements 2370
Largeur	1650 Essieu double av ar
Hauteur	1830 Voie av 1380 ar 1330
Porte à faux	lat. — Voies av ar
	av 600 g 10700 d 10700
	ar 980 Braquage s
Distance volant - vers l'avant du véhicule -	—

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	840	760	1600
Charge utile	40	240	280
Poids total	880	1000	1880
Garantie fabr.	—	—	1880
Dimens. pneus	9 - 15 LT	9 - 15 LT	(Variantes +++)
Ply/bars	4 / 2,3	4 / 2,3	voir
Charge pour V max	1272	1272	remarques)
Jantes	136	136	—
Jantes	15 x 8 JJ	—	—
Garantie poids remorquable avec frein	—	—	—
Garantie poids remorquable sans frein	—	—	—
Garantie poids de l'ensemble	—	—	6123 kg
Poids remorquable testé	—	—	—
Vitesse maximale selon le constructeur	—	—	136 km/h
Vitesse maximale testée	—	—	— km/h

§) Equipement
 Feux de route HCR (E)
 Feux de croisement HCR (E)
 Feux de position A (E)
 Feux rouges GROTE 9130 SAE AIRST 74
 Feux stop GROTE 9130 SAE AIRST 74
 Clignoteurs av 1 (E) ; AV= compl. ar voir feux rouges
 Catadioptrés av ; AV+AR= compl. ar I (E)
 Feux de gabarit av ; AR= compl. ar
 Feux complémentaires
 Eclairage plaque 1/ à gauche combiné
 Essuie-glace 2/ balais avec 3ER lave-glace
 Avertisseurs SPARTON LO
 ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Voiture de tourisme
 Marque et type J E E P C J - 7
 Homologation N° CH 0445 08
 Carrosserie ouverte avec capote ou pavillon
 Places total 4 avant 2
 Poids à vide 1600 Carburant B
 Charge utile — CV-impôt 25,35
 Poids total 1880 Cylindres 4978

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- x) Mesure du bruit selon l'OCE : avec le véhicule en marche = 50 km/h, A2, 1A 3,54 = 76 dB/A.
 *) Mesure des gaz : conforme selon ECE-15.02; une marque d'homologation n'est pas exigée (LFEM No 40'514.)
 **) Entretien : sur toutes les roues avec déclenchement de la traction avant.
 +) Nombre de portes : le hayon arrière n'est pas considéré comme porte (la partie supérieure ne peut pas être ouverte depuis l'intérieur à cause de la roue de réserve).
 +++ Variante de pneus : H 78 - 15 4 FR 1500 (2,30) V-max. 150 km/h, jantes 6 x 15 voiles AV 1330 mm AR 1285 mm
 L 78 - 15 B 1660 (2,25) 150 km/h, 6 x 15 1330 mm 1285
 Lorsque la bande de roulement dépasse les côtés de la carrosserie (OCE, art. 22/5), des pare-boue complémentaires sont obligatoires; dans ce cas largeur hors-tout 1650 mm.

§) Modifications par l'importateur:

- les feux de position/clignoteurs AV sont déplacés vers l'avant;
- les feux de gabarit AV sont débranchés et les clignoteurs AV + AV-latéraux sont synchronisés;
- les catadioptrés d'origine non étanches; il en est monté 2 complémentaires I (E);
- des bavettes sont montées à l'avant et à l'arrière;
- l'espace entre les feux de croisement est admis selon lettre de la DFP du 09.01.70;
- le catalyseur, dans son état d'origine, peut rester sur le véhicule.

Lieu et date de l'homologation Zurich, 22.05.79.

Service fédéral d'homologation